



Mercredi 19 juin 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Patrimoine mondial de l'humanité des Causses et Cévennes : les premiers Ambassadeurs reçoivent leurs diplômes**

C'est à Nîmes, à l'Hôtel Edouard Mouret que les premiers Ambassadeurs touristiques Causses et Cévennes Unesco du Gard, se sont vu remettre les diplômes des mains du Président de l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Gard, Laurent Pons, ce mercredi 19 juin à 11h, diplôme co-signé avec le Président de l'Entente interdépartementale des Causses et de Cévennes, Jean Paul Pourquoiier.

Lancée début novembre, « le Club des Ambassadeurs Unesco Causses et Cévennes » est une opération pilote du Gard et va prochainement s'étendre aux autres départements concernés par le périmètre inscrit par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité.

Conscient de l'impact de cette inscription sur l'essor économique et touristique de ce territoire, l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Gard a souhaité lancer cette initiative novatrice afin d'assurer un véritable tourisme responsable en impliquant au plus près les acteurs locaux garants de ce tourisme authentique.

#### **Le Contexte**

Les Causses et les Cévennes ont été inscrits sur la liste du patrimoine mondial en juin 2011 au titre « paysages culturels évolutifs vivants de l'agropastoralisme méditerranéen ».

Ce territoire couvre 3 000 km<sup>2</sup> environ dont un peu plus de la moitié est en Lozère (50,5 %). Il couvre également l'Aveyron (17,2 %), le Gard (24,9 %) et l'Hérault (7,4 %).

Une structure publique de gouvernance, sous la forme d'une Entente interdépartementale regroupant les 4 Départements, a été créée. Elle est présidée par Jean Paul Pourquier, Président du Conseil général de la Lozère et dirigée par Sandrine Lagloire.

Cette Entente complète l'association de réflexion et de proposition (l'AVECC) qui a porté le projet de label.

Sur le plan touristique, les 4 CDT de l'Aveyron, du Gard, de l'Hérault et de la Lozère ont été mandatés par l'Entente pour animer le volet tourisme du label UNESCO.

Une série d'actions portée par les CDT a été réalisée en 2011, 2012 et en ce début d'année 2013.

- \* les actions presses traduites par l'accueil de journalistes venus de nombreux pays ou encore de nombreuses conférences de presse et autres communiqués

- \* les achats d'espaces dans les magazines et brochures touristiques (Le Petit Futé, Vent Sud, Midi Libre...),

ou encore l'édition de la carte Cévennes dont la réédition est prévue pour 2013.

Pour ce début d'année 2013, en partenariat avec le département de la Lozère une rencontre sur le thème de l'agropastoralisme a été par ailleurs organisée à l'Ambassade de France à Londres le 24 Mai dernier.

Cette inscription est, pour ce territoire, l'opportunité de faire connaître, préserver et faire évoluer un territoire considéré comme paysage historique à la fois universel et exceptionnel.

Les quatre départements des Causses et des Cévennes, Hérault, Gard, Aveyron et Lozère, sur lesquels s'étend ce Bien universel, s'attachent désormais à le préserver, à le valoriser et à le faire vivre à travers une action collective et concertée, menée selon plusieurs axes stratégiques, notamment : conforter un tourisme responsable.

Ainsi, développer un tourisme responsable et durable, notamment autour du tourisme à la ferme et des activités de pleine nature, en parfaite cohérence avec la nécessité de préserver ces richesses, faire coexister les différents acteurs et usagers du territoire et promouvoir un rapport étroit avec la nature des Causses et des Cévennes tels sont les grands axes de la formation dont ont bénéficié les « Ambassadeurs Unesco Causses et Cévennes ».

Cette formation a donc permis à 44 professionnels du tourisme de les sensibiliser et de les mobiliser sur les enjeux de cette inscription au plan :

Administratif (comment fonctionne cette inscription ? Quel en est son cahier des charges ? Quels sont les critères de conditionnalités de son maintien ? etc...)

Au point de vue du marketing (comment valoriser ce classement en en respectant les principes ? Comment s'y sont pris d'autres territoires ? Quels produits touristiques innovants et performants autour de ce classement et de la thématique spécifique des « paysages culturels vivant de l'agro-pastoralisme méditerranéen » ? etc...)

Au travers de cette approche, l'objectif de l'ADRT a été de constituer un « club des Ambassadeurs touristiques des Causses et Cévennes », en capacité d'en être les promoteurs et les défenseurs au plan touristique tant auprès des habitants des territoires concernés que des touristes actuels et potentiels, ceci dans une démarche de tourisme responsable.

Constituant un panel représentatif de la richesse du tourisme gardois, les Ambassadeurs viennent de tous horizons : restaurateurs, hébergeurs, café de pays, organisateurs de randonnée ou de séjours à thème, agriculteurs ou encore gestionnaires de site...

Au-delà de cette sensibilisation et mobilisation des acteurs locaux il s'est agi de dresser collectivement un inventaire patrimonial des ressources et opportunités touristiques liées à l'agro pastoralisme comme patrimoine vivant et dynamique et de constituer dans une seconde phase un portefeuille de produits et prestations touristiques labellisées en rapport avec cette inscription et à même de renforcer la plus value touristique et donc économique et sociale de ce Bien universel.

Pour Laurent Pons, Président de l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Gard, « il est essentiel de garder à l'esprit que c'est de l'agro *pastoralisme* que découle toute la richesse et la beauté de nos terres. Nous pouvons évoquer le cercle vertueux de cet agro *pastoralisme*, véritable activité économique qui fait vivre depuis des siècles nos paysans. C'est cet agro *pastoralisme* qui a façonné ces territoires, qui a fait naître ces biotopes bien particuliers qui font l'attrait de nos « Causses et Cévennes ». C'est cette activité économique qui maintient la vie sur ces territoires et c'est grâce à cette vie que

*nos agriculteurs continuent à les façonner, à les entretenir et à les faire évoluer. C'est dans ce contexte d'authenticité que s'inscrit le tourisme que nous voulons, celui que nos visiteurs, dans leur grande majorité, viennent chercher. Qui, mieux que les habitants de nos territoires, peuvent se faire les porte-parole de ces valeurs et de cette authenticité. »*

Aujourd'hui, les 42 premiers Ambassadeurs sont le fer de lance de ce tourisme responsable proposé par le Gard.

Claire Pradel, Responsable de la Communication institutionnelle  
du Comité Départemental du Tourisme/ADRT du Gard  
Tel : 04 66 36 96 35 / Fax : 04 66 36 13 14 / 06 18 71 36 64 / email : pradel@tourismegard.com